



Date de génération de ce justificatif : 10/04/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## MAJOPA – Constitution de société

### Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 10 avril 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Anna DUFFO-LE STRAT, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « ACTAVIE », dont le siège est à AURAY (56400), 3 bis, rue Louis Billet, en date du 30 mars 2026 Dénomination : MAJOPA. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 77bis rue du Passage d'Etel, 56680 Plouhinec. Objet : L'acquisition de tous terrains ou immeubles, l'édification de toutes constructions, la rénovation, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de ces biens immobiliers et de tous autres biens et notamment d'un ou plusieurs immeubles à usage d'habitation. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 500 euros Cessions de parts : agrément obligatoire Gérants : Monsieur François LAMIOT, et Madame Sandrine LE VERNE, demeurant 41 route des Plages, 56470 St Philibert La société sera immatriculée au RCS de Lorient. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)